

Nos objectifs, nos publics

"Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive, d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou de trouble de santé invalidant."

Loi du 11 février 2005 - article 114

Nos missions

Handi'cnam accompagne les auditeurs du Centre Cnam Paris pour leurs études, leurs examens et leur vie au quotidien dans l'établissement.

La mission Handi'cnam valide les [aménagementset examens](#) du centre d'enseignement de Paris et accompagne les services du Cnam dans leur mise en place. Elle conseille les référents handicap des centres Cnam régionaux.

Nos publics

La mission Handi'cnam accueille et accompagne, dans le cadre de leur formation ou de leur emploi, les personnes en situation de handicap fréquentant le Conservatoire.

Si vous êtes élève du Cnam à Paris et que vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à [nous contacter](#).
Attention ! Pour les auditeurs des centres régionaux, vous devez vous adresser au référent du CNAM régional.



/**/ body{ font-size:0.813em; } /**/



<https://handi.cnam.fr/nos-objectifs-nos-publics-653796.kjsp?RH=1397199026043>